

## Questions orales

**L'hon. Ron Irwin (ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur le Président, comme dirait Allan MacEachen, c'est mieux. Ça, c'est une question.

\* \* \*

[Français]

## L'ÉCONOMIE

**M. Michel Gauthier (Roberval):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la vice-première ministre.

Le premier ministre a fait hier le bilan des six premiers mois de son gouvernement: le chômage se maintient à un niveau inacceptable; l'économie stagne; aucune mesure réelle de contrôle des dépenses du gouvernement n'est en place et il n'y a aucune véritable mesure de relance.

La vice-première ministre peut-elle confirmer que la volte-face annoncée hier par le premier ministre quant à son implication dans les élections au Québec est justifiée par le fait qu'il n'a rien à montrer aux Québécois, sinon un climat d'affrontement que son gouvernement a créé dans tous les dossiers?

**L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, c'est dommage, car le seul climat de confrontation établi dans cette Chambre est celui établi par le député d'en face qui ne cherche pas de vraie solution économique, qui ne fait que du chialage parce qu'il ne veut pas que le Canada réussisse.

**Le Président:** À l'ordre. J'apprécierais que certains mots utilisés pendant les questions et les réponses ne le soient pas. J'aimerais aussi que les questions soient un peu moins chargées.

**M. Michel Gauthier (Roberval):** Monsieur le Président, comment la vice-première ministre peut-elle parler des réalisations du gouvernement alors que, depuis le 19 janvier dernier, le gouvernement n'a à peu près déposé rien de consistant devant les parlementaires et aucun projet de loi important et significatif pour la relance de l'économie et de l'emploi n'a été déposé devant cette Chambre à ce jour.

**L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, à ce que je sache, un budget est un document important pour les emplois de ce pays. Nous avons justement déposé un budget. Nous avons déjà approuvé des millions d'investissements canadiens dans des projets au Québec pour faire travailler de vrais travailleurs au lieu de ceux qui ne veulent pas travailler mais qui ne font que chialer.

**Le Président:** À l'ordre. J'aimerais qu'on pèse un peu les mots avant de les utiliser. Comme je l'ai dit, certains mots sont un peu chargés. Je vais réfléchir à propos de mots comme «chialage». Je vais y revenir.

\* \* \*

● (1435)

[Traduction]

## L'IMPARTITION

**M. Randy White (Fraser Valley-Ouest):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor et

je m'attends certes à obtenir une réponse plutôt que de me faire insulter comme mon collègue.

Un rapport rendu public récemment par le Conseil du Trésor nous apprenait que le gouvernement fédéral avait consacré l'année dernière 5,2 milliards de dollars à l'impartition de services. C'est certes là un endroit où on pourrait effectuer des compressions budgétaires. Ce rapport ne précisait pas qui avait obtenu ces contrats, en fonction de quels critères ils avaient été octroyés, ni comment on avait calculé leur valeur.

Pour clarifier cette situation, j'invite le président du Conseil du Trésor à déposer immédiatement tous les renseignements que son ministère a en main à ce sujet. Et pourrait-il nous préciser la nature de ces contrats à partir de 1990?

**L'hon. Arthur C. Eggleton (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure):** Monsieur le Président, l'information dont le député parle fait partie de l'examen de l'efficacité des programmes que nous avons entrepris avec les représentants des employés du secteur public, les syndicats, afin de réduire les dépenses gouvernementales pour que nous puissions, comme nous l'avons dit dans le budget, réduire la période de gel des salaires. Ces renseignements ont été fournis à cette fin.

Nous étudions encore le processus d'octroi de marchés et d'impartition. Je pourrais ajouter que ces 5 milliards de dollars n'englobent pas simplement le type d'impartition dont s'inquiètent les syndicats, mais également tous les marchés de services, pour les médecins qu'on envoie dans les collectivités autochtones du Nord, par exemple, aussi bien que pour la réparation des avions et des navires du ministère de la Défense nationale.

Chose certaine, nous sommes tout disposés à transmettre au député et à tous les députés que cela intéresse tous les renseignements obtenus dans le cadre de l'étude sur l'impartition sur laquelle se penchera non seulement le Conseil du Trésor, mais également le Comité permanent des opérations gouvernementales.

**M. Randy White (Fraser Valley-Ouest):** Je remercie le ministre d'avoir aussi bien répondu à ma question, monsieur le Président.

Plus de 36 000 de ces contrats ont été octroyés en 1992-1993 seulement et d'après certains, ils auraient peut-être été accordés à des amis du gouvernement, plutôt qu'en fonction du principe du mérite. On précise également dans ce rapport que ces marchés n'ont pas été soumis à un examen public et que presque la moitié n'ont même pas fait l'objet d'un appel d'offres.

Le président du Conseil du Trésor va-t-il reconnaître qu'à l'avenir, tous les contrats gouvernementaux devraient être assujettis à un processus d'appel d'offres?

**L'hon. Arthur C. Eggleton (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure):** Monsieur le Président, c'est le dernier gouvernement et non le nôtre qui était au pouvoir pendant la période visée par ces statistiques.